

TRANSACTION

en cas de délégation, le montant des honoraires restent celui du mandat principal

Vente de votre bien immobilier depuis l'estimation de sa valeur vénale jusqu'à la signature de l'acte authentique devant notaire.

Transaction dans l'ancien

De 0 € à 100 000 €	10 %	<i>(forfait minimum de 5 000€)</i>
De 100 001 € à 150 000 €	9 %	
De 150 001 € à 200 000 €	8 %	
De 200 001 € à 300 000 €	7 %	
A partir de 300 001 €	6 %	

Le pourcentage affiché s'applique sur le prix de vente net vendeur et est égal au montant de la commission due. Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Locaux professionnels

De 0 € à 100 000 €	Forfait de 12 000€
De 100 001 € à 300 000 €	12.0 %
De 300 001 € à 500 000 €	10.0%
De 500 001 € à 1 000 000 €	7.2%
Au-delà de 1 000 001 €	6.0%
Location loyer pur	36.0% d'un loyer annuel TTC

LOCATION / GESTION

TVA à 20% calculée sur le montant de la transaction réalisée



Location

Mise en location de votre bien depuis l'estimation de sa valeur locative jusqu'à l'état des lieux d'entrée.

Lors de chaque location, facturation à hauteur de **14% TTC du loyer annuel hors charge ***

À parts égales entre bailleur et locataire ventilées comme suit :

- 15% pour les visites
- 15% pour la constitution du dossier locataire
- 43% pour la rédaction du bail
- 27% pour l'établissement de l'état des lieux

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer hors charge

Avec un plafond maximum de 11€ / m²
conformément à la loi ALUR du 15/09/2014

Gestion locative - Mandat Square Box

Taux de gestion : **8 % TTC** du montant encaissé mensuellement (versement mensuel du loyer)

Garantie loyers impayés : **3 % TTC** du montant quittancé mensuellement (voir contrat en agence)

Gestion complète de votre bien (8% + 3% GLI)

+ Gestion financière

+ Gestion administrative et fiscale

+ Gestion technique

+ Assurances loyers impayés

+ Assurance protection juridique

+ Assurance détérioration immobilière